

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade 8-10, quai de la Marne 75019 PARIS Tél. : 01.40.18.76.61	DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT "PERFECTIONNEMENT SPORTIF" MENTION : Escalade 2023-2024	Photo (à coller)
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------

Le soussigné(e) **NOM** : **Prénom** :

Nom de jeune fille (s'il y a lieu) : Nat. : Sexe :

Date de naissance : Lieu: Dépt. ou pays :

Adresse permanente :

Code postal : Ville: Pays :

Téléphone : Courriel :

Déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans le présent dossier sont sincères et véritables, et sollicite mon inscription à la formation au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Spécialité Perfectionnement Sportif – Mention "Escalade", organisé par la **FFME** (cochez la session souhaitée) :

	FONTAINEBLEAU (KARMA)	VOIRON
<i>Limite inscription</i>	18/06/2023	
<i>Positionnement</i>	06-07/07/2023	04-05/07/2023
<i>Début de formation</i>	04/09/2023	11/09/2023
<i>Fin de formation</i>	08/07/2023	21/06/2023
<i>Heures en centre</i>	640 heures	640 heures

Fait à, le

Signature du candidat :

Attention, cette fiche ne concerne que l'inscription à la formation ; pour vous inscrire au test technique, veuillez remplir la fiche spécifique.

La formation du DEJEPS escalade est accessible aux personnes en situation de handicap. La formation sera adaptée en accord avec le Ministère en charge des sports.

Contact /réfèrent FFME : Sandrine Vanlandeghem : s.vanlandeghem@ffme.fr

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION

**Le dossier d'inscription est à adresser par voie numérique, en un fichier PDF unique et complet,
à formation-pro@ffme.fr**

avant le 18 juin 2023 - 23h59

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

8-10 quai de la Marne, 75019 PARIS

Renseignements : 01 40 18 76 61

Le dossier comprend les pièces suivantes :

- La présente demande d'inscription** : compléter la page 1, la partie renseignements complémentaires pages 3 et 4, et éventuellement la partie positionnement pages 7 à 9 ;
- Une photographie** d'identité ;
- Une photocopie d'un **document d'identité** : soit du livret de famille, soit de la carte nationale d'identité en cours de validité recto-verso, soit du passeport en cours de validité ;
- Une photocopie du diplôme de secourisme **P.S.C.1** (ou équivalent : A.F.P.S, S.S.T à jour du recyclage...) ; **Attention, l'attestation de formation n'est pas suffisante !**
- Pour les candidats et les candidates âgés de moins de 25 ans, une photocopie du certificat individuel de participation à **l'appel de préparation à la défense** ;
- Un certificat médical** de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'escalade datant **de moins de trois mois** à la date de clôture des inscriptions ;
- L'attestation de 150h d'encadrement** en escalade (voir modèle en ligne), ou un justificatif de dispense (cf. page 5) ;
- L'attestation de participation à 3 compétitions officielles d'escalade** (voir modèle en ligne), ou un justificatif de dispense (cf. page 5) ;
- L'attestation de réussite au test technique** (voir modèle en ligne), ou un justificatif de dispense (cf. page 5) ;
- L'attestation de prise en charge financière** des frais pédagogiques de la formation (page 6) ;
- Une lettre de motivation** accompagnée d'un dossier (max 3 pages) présentant votre **structure d'accueil** potentielle ainsi que votre **projet professionnel** ;
- Les coordonnées de la (des) **structure(s) d'accueil** et du/des **tuteur(s)** envisagé(s) ;
- Eventuellement, une photocopie des diplômes ou des brevets valant dispense des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (cf. page 5).

SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI

Etes-vous :

Salarié(e)

Type de contrat : CDI CDD CUI-CAE CUI-CIE Autre

Si autre précisez :

.....

Nom et adresse de votre employeur :

.....

Votre employeur vous autorise-t-il à suivre la formation ? Oui ; Non

Demandeur d'emploi :

Date d'inscription :

N° identifiant :

Non inscrit :

Bénéficiaire du RSA : Oui ; Non

NIVEAU D'ETUDES OU FORMATIONS

Plus haut niveau de diplôme obtenu :

Diplôme professionnel sportif

(Si vous en possédez, joindre une copie du diplôme)

BAPAAT

Précisez :

Date d'obtention :

Tronc commun 1^{er} degré

Date d'obtention :

BEES 1

Précisez :

.....

CQP AESA

Précisez :

BPJEPS

Précisez :

Date d'obtention :

CSAE

Date d'obtention :

DEJEPS

Précisez :

.....

AUTRE

Précisez :

Activités socio-culturelles

BAFA **BAFD** **BASE** **Autre** (précisez) :

Votre investissement dans le milieu fédéral

Etes-vous licencié ? Oui ; Non Si oui, n° de Licence :

Club d'appartenance et département :

Indiquez les brevets fédéraux obtenus (précisez lesquels et les dates d'obtention) :

.....

Votre formation « en structure(s) d'accueil »

Rappel : le candidat doit veiller à effectuer son alternance dans un structure lui permettant d'intervenir :

- *Auprès de groupes d'animation/initiation, pendant 140 heures minimum, dont 35 heures sur SNE ;*
- *Auprès de groupes de perfectionnement sportif et d'entraînement, pendant 105 heures minimum ;*
- *En ouverture et maintenance des équipements, pendant 35 heures minimum, dont 14 heures d'équipement et d'entretien sur site sportif ;*
- *Sur la conception et la concrétisation d'un projet de développement.*

1^e structure d'accueil envisagée :

Téléphone :Courriel :

Nom du Président ou directeur :

Tuteur envisagé :

Téléphone :Courriel :

2^e structure d'accueil envisagée :

Téléphone :Courriel :

Nom du Président ou directeur :

Tuteur envisagé :

Téléphone :Courriel :

Le tuteur doit être titulaire de l'un des diplômes suivants : BEES 2^{ème} degré option escalade, DESJEPS Mention Escalade, DEJEPS escalade ou escalade en milieu naturel, Professeur de sport, Guide de Haute Montagne.

Souhaitez-vous suivre la formation en contrat d'apprentissage ?

Oui ; Non

Avez-vous une perspective d'emploi à l'issue de la formation ?

Oui ; Non

Rappel : Dispenses des exigences préalables à l'entrée en formation

Dispense de tous les prérequis pour les personnes titulaires de :

- Brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « escalade » ;
- Diplôme de moniteur d'escalade du brevet d'Etat d'alpinisme ;
- **Brevet fédéral « entraîneur deuxième degré »** délivré par la Fédération française de la montagne et de l'escalade à jour de sa formation continue.

Dispense de l'attestation d'expérience d'encadrement pour les personnes titulaires du :

- Diplôme de guide de haute montagne du brevet d'Etat d'alpinisme ;
- Certificat de spécialisation « activités d'escalade » associé à la spécialité du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;
- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien support technique « escalade » ;
- Brevet fédéral d'animateur deuxième degré escalade « A2 » délivré par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique ;
- Brevet fédéral « initiateur escalade » délivré par la Fédération sportive gymnique du travail ;
- **Brevet fédéral « initiateur escalade »** délivré par la Fédération française de la montagne et de l'escalade à jour de sa formation continue ;
- Brevet fédéral « initiateur escalade » délivré par la Fédération française des clubs alpins et de montagne à jour de sa formation continue.

Dispense de l'attestation du test technique pour :

- Le sportif de haut niveau en escalade inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport ;
- Le candidat titulaire de l'attestation technique « **passport rouge performance** » ou du **brevet fédéral « ouvrier de compétition d'escalade de niveau régional »** délivré par la Fédération française de la montagne et de l'escalade.

Dispenses des exigences préalables à la mise en situation professionnelle

Dispense de la vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle pour les personnes titulaires du :

- Brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « escalade » ;
- Diplôme de guide de haute montagne du brevet d'Etat d'alpinisme ;
- Diplôme de moniteur d'escalade du brevet d'Etat d'alpinisme ;
- Brevet fédéral de moniteur d'escalade à jour de sa formation continue délivré par la Fédération française des clubs alpins et de montagne ;
- **Brevet fédéral de moniteur d'escalade sportive** à jour de sa formation continue délivré par la Fédération française de la montagne et de l'escalade ;
- **Brevet fédéral d'entraîneur 2** d'escalade à jour de sa formation continue délivré par la Fédération française de la montagne et de l'escalade.

FINANCEMENT DE LA FORMATION DEJEPS

À lire attentivement

La formation DEJEPS Escalade est une formation professionnelle, dont les frais pédagogiques sont éligibles à différents dispositifs de financements :

- ❖ **Pour les candidats salariés** : demande de prise en charge des frais pédagogiques à effectuer par l'employeur auprès de l'**OPCO** (AFDAS pour les entreprises du secteur sportif). Plusieurs dispositifs de financement sont mobilisables (plan de développement des compétences, actions individuelles, Pro-A), contactez votre conseiller : <https://www.afdas.com/>
- ❖ **Pour les candidats avec un projet d'embauche** : l'OPCO gère également les demandes de financement pour les **contrats d'alternance** (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage). Il s'agit de dispositifs spécifiques pour les publics jeunes qui s'insèrent dans le secteur professionnel. *Voir la fiche spécifique sur les contrats d'alternance.*
- ❖ **Pour les candidats demandeurs d'emploi** : financement possible via l'**Aide Individuelle à la Formation (AIF)**. Attention, les démarches sont longues et nécessitent plusieurs semaines d'anticipation. Prendre rdv avec votre conseiller.
- ❖ **Pour tous** :
 - Le DEJEPS Escalade est éligible à un financement via le **Compte Professionnel de Formation (CPF)** : <https://www.moncompteformation.gouv.fr>. Pour les personnes ne disposant pas des fonds nécessaires sur leur CPF, un abondement est possible par Pôle Emploi ou par l'employeur. Le montant total est dû dès l'inscription, la régulation au réel des heures effectuées s'effectuant en fin de formation. Nous contacter pour plus de renseignements.
 - **Aides individuelles des Conseils Régionaux** : les dispositifs sont spécifiques à chaque région. Merci de bien vouloir nous indiquer précisément de quel dispositif vous souhaitez bénéficier au moment de votre inscription.

	Frais de dossiers	Coût pédagogique	Coût total
Tous publics	50 €	9 600 € (15€/h)	9 650 €
Apprentis	50 € (à la charge de l'employeur)	10 100 € (pour un contrat de 12 mois)	10 150 €

Les frais de dossier sont facturés pour chaque dossier d'inscription, que le candidat soit sélectionné ou non.

Les stagiaires faisant l'objet d'un allègement de formation au positionnement sont facturés au réel du volume horaire de formation à effectuer dans le cadre du parcours individuel de formation.

Règlement financier FFME : La FFME facture au réel des heures effectuées, selon un échéancier de paiement établi dans le contrat de formation, et permettant un règlement en deux ou trois fois selon le calendrier de formation. En l'absence d'informations sur le payeur envisagé, le stagiaire est personnellement facturé.

Financement envisagé pour votre formation :

Signature du candidat :

POSITIONNEMENT

En fonction de votre expérience, vous pouvez bénéficier d'allègements de formation.

Merci de renseigner le questionnaire ci-dessous : soyez direct et concis, l'entretien permettra de compléter ces informations. Pour le positionnement, apportez tout document qui permettrait d'attester votre expérience : par exemple, un dossier de présentation d'un projet, plaquette de communication d'un produit, bilan financier d'un projet, rétro-planning, attestation d'encadrement en initiation, perfectionnement, entraînement, accueil de publics en situation de handicap, attestation de formation de cadres, topos précisant que vous êtes ouvrier etc.

NOM :Prénom :

Positionnement UC1 et UC2

Avez-vous déjà réalisé plusieurs projets d'activité au sein d'une structure ? Si oui, indiquez les principaux ?

.....

Pouvez-vous préciser la méthode que vous avez suivie pour définir l'objectif et les caractéristiques d'un des projets ?

.....

Citez les principaux partenaires institutionnels avec lesquels vous avez été en contact pour réaliser un des projets. Présentez leur contribution respective à ce projet.

.....

Avez-vous conduit toutes les dimensions (gestion des ressources humaines, financières, communication, commercialisation...) et toutes les étapes de ces projets ?

Si oui, décrivez brièvement ces différents aspects ou ces différentes étapes.

.....

Positionnement UC3 et UC4

Avez-vous déjà proposé des produits d'animation ? Si oui, précisez lesquels ? A quel public ?

.....
.....
.....

Avez-vous déjà proposé des progressions en initiation ? Si oui, sur quelle durée ? Pour quel public ? Présentez les différentes étapes de cette progression en quelques lignes.

.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà encadré des publics particuliers ? Lesquels ? Comment avez-vous adapté votre enseignement à leurs spécificités ?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà encadré des pratiquants en perfectionnement ? Quels étaient leurs facteurs limitants ? Comment les avez-vous aidés à les dépasser ?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà entraîné des grimpeurs ? Si oui, à quel niveau, dans quelle discipline et dans quel contexte ? Quelle méthode avez-vous suivie pour programmer et planifier leurs entraînements ? A quels principes faites-vous particulièrement attention pour leur proposer un entraînement efficace et respectueux de leur intégrité ?

.....
.....
.....
.....



Avez-vous déjà formé des futurs cadres ?

Si oui, pour quelle formation ? Quelles compétences avez-vous développées ? Comment ? A quelles règles faites-vous particulièrement attention en formation pour adultes ?

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà ouvert des voies en SAE et équipé en SNE ?

Quelles précautions prenez-vous lors de ces activités pour gérer votre sécurité et celle des tiers ?

.....
.....
.....
.....

